

DECRET N° 2013-423 DU 08 OCTOBRE 2013

Chargeant **Monsieur Jonas GBIAN**, Ministre des Finances et de l'Economie, de l'intérim de **Monsieur Marcel A. de SOUZA**, Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective, pour compter du mercredi 04 septembre jusqu'au mardi 10 septembre 2013.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT CHARGE DE LA DEFENSE NATIONALE,**

- VU la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU la lettre n°2013/075/AN/Pt/SP-C du 11 août 2013 relative à l'avis consultatif du Bureau de l'assemblée Nationale sur la composition du Gouvernement.

D E C R E T E

Article 1^{er} : Pour compter du mercredi 04 septembre au mardi 10 septembre 2013, **Monsieur Jonas GBIAN**, Ministre des Finances et de l'Economie, est chargé de l'intérim de **Monsieur Marcel A. de SOUZA**, Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 08 octobre 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI